



Caen, le dimanche 26 août 2018

Secrétariat Général

Objet : demande de création d'un comité de pilotage et de suivi académique de la réforme des lycées

Monsieur le Recteur,

Les lycées généraux et technologiques vont connaître une profonde transformation qui prendra fin à l'été 2021 avec les premières délivrances du diplôme du nouveau baccalauréat.

Dès cette rentrée en seconde, un test de positionnement, un accompagnement personnalisé et une aide à l'orientation sont prévus.

A la rentrée 2019, les classes de seconde et de première seront renouvelées, avec une liste des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels arrêtés par le recteur.

Au premier semestre 2020, ce seront les premières épreuves communes de contrôle continu et les épreuves du bac de français qui seront organisées puis, à la rentrée 2020, la classe de terminale sera renouvelée.

En 2021, la dernière épreuve commune de contrôle sera organisée pour la première fois, puis à la fin de l'année scolaire, les 3 épreuves écrites (spécialités et philosophie) et l'épreuve orale.

Sur un tel sujet, qui engage l'avenir d'une grande partie de notre jeunesse et les conditions de travail de nombreux personnels, l'expression et la confrontation des points de vue nous paraît utile.

Nous demandons donc à ce qu'un comité de pilotage et de suivi de cette réforme soit mis en place dans l'académie, regroupant des responsables de l'administration, des chefs d'établissement et des représentants du personnels issus de la représentativité en CTA.

Veillez agréer, Monsieur Le Recteur, l'expression de nos sincères salutations.

Olivier Buon

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Olivier Buon', written over a light blue circular stamp.